



DEPARTEMENT DETECTION & FORMATION

Saison 2024-2025 PV N°2 : réunion du 14/03/2025. 1/2

Présents :

Président : NIVARLET José.
Brabant Wallon : MUYLAERT Patrick.
Hainaut : DUPONT André, VANKEERSBULK Samuel.
Liège : DENOTTE Philippe, TASSIN Didier (secrétaire)
Luxembourg : -----
Namur : SERVAIS Christian, JACOBS Jean-Louis.

Invité : OBSOMER Raphaël

Absents excusés : ALBERT Marie-Hélène, BOUVRY Virginie, LOISEAU Florence, JONIAUX Christian, HENIN Luc.

Absents: -----

La réunion se tient au Centre de Formation AWBB à Jambes en suivant l'ordre du jour.

1. Débriefing de la 1^{ère} JRJ à Nivelles et Waterloo:

Toutes les provinces : Globalement la JRJ s'est bien déroulée sur les deux implantations. Quelques remarques ont été formulées :

Nivelles : Présence positive d'une personne du club disponible pour aider aux tables de marque ce qui permet d'alléger le travail des délégués des sélections. Approvisionnement en eau uniquement au bar et donc difficulté pour les joueuses.

Waterloo : Pas d'aide pour les tables donc obligation d'impliquer les parents pour répondre aux différentes tâches. Pas d'endroit pour pouvoir manger à midi si ce n'est dans la salle et sur le banc d'équipe.

Le plus gros problème était la distance trop importante entre les deux salles.

Le souhait des provinces serait que les deux JRJ puissent s'organiser à Jumet aussi bien du point de vue sportif que du point de vue logistique.

J. Nivarlet : Je vais en parler avec les responsables de la salle pour connaître la possibilité d'organiser ces deux journées à Jumet.

2. Organisation pratique des JRJ (J-L Jacobs):

Namur : Jean-Louis Jacobs présente ses remarques concernant l'organisation des futures JRJ.

Toutes les provinces : Chaque province donne son avis sur les remarques pertinentes émises par J-L Jacobs. Il est cependant trop tard pour pouvoir changer quoi que ce soit pour la JRJ de Jumet du 30 mars prochain. Il est donc décidé d'en reparler le plus rapidement possible, avant la mi-avril serait optimal.

R. Obsomer : Intervention du directeur sportif concernant les différents sujets abordés et surtout de leur faisabilité en fonction des libertés sportives et pécuniaires.

3. Règlement JRJ Jumet 30 mars 2025 :

J. Nivarlet : Le président nous soumet le règlement de cette deuxième JRJ :

Adaptations logistiques : - Les matchs se déroulent en quatre QT de 6 minutes avec arrêts de chrono, un temps mort = 30 secondes (temps à respecter), 2 temps morts par match. Une mi-temps = 5 minutes (temps à respecter).



DEPARTEMENT DETECTION & FORMATION

Saison 2024-2025 PV N°2 : réunion du 14/03/2025. 2/2.

Les règles des 24/14 sec de possession ainsi que les 8 sec et les 5 sec pour les rentrées sont de rigueur. - Les coachs prévoient deux rosters de six joueurs qui joueront respectivement les premiers et seconds QT. Pendant ces deux QT, les coachs coacheront librement chaque roster de six joueurs/joueuses (pas de limite de changement). - Les rosters des deux premiers QT pourront être modifiés d'un match à l'autre. - Pour les 3èmes et 4èmes QT, les coachs seront libres de leur choix parmi les douze joueurs et joueuses (pas de limite de changement). - Deux temps-morts par match sont accordés à chaque équipe. Les coachs peuvent prendre ces deux TM à n'importe quel moment de la rencontre.

En cas d'égalité, pas de prolongation, l'égalité vaut 2 points.

4. Organisation de la JRJ de Jumet :

J. Nivarlet : Cette JRJ sera destinée aux joueuses et joueurs nés en 2011.

Le contact a été pris avec les responsables de Charleroi concernant : les sandwiches, l'endroit réservé pour que les provinces puissent manger à l'aise, le local pour le briefing et débriefing, le local arbitre, les différents vestiaires nécessaires,

Toutes les provinces : Quelques remarques sont émises par les provinces présentes :

Trop peu de temps de récupération entre les matchs (surtout si 3 matchs se suivent), recevoir l'aide d'une personne du club pour faire les tables de marque serait la bienvenue, peut-être revoir l'horaire de la journée, commencer à 9h30 au lieu de 10h00, ...

Nous apprenons le lendemain de cette réunion, par M. Pierre Thomas (directeur général), que, pour la première fois, la feuille électronique sera d'application pour cette journée.

5. Liste des joueuses-joueurs :

Les provinces doivent fournir la liste des joueuses et joueurs avant le 24 mars au plus tard.

Cette liste sera envoyée avec un fichier Excel avec le nom et le prénom de chacun dans la même case. 15 joueurs possibles mais suppression obligatoire de 3 joueurs avant chaque match.

6. Commande sandwiches :

La commande des sandwiches devra être envoyée à j.nivarlet@awbb.be pour le 22 mars au plus tard.

La feuille à compléter a été envoyée à chaque province.

7. Date et lieu de la 1ère JRJ 2026 :

Toutes les provinces : En fonction des discussions préalables, cette décision est reportée à notre prochaine réunion du département.

8. Candidature des head-coachs et assistants :

J. Nivarlet : La liste des head-coachs et des assistants doit être envoyée avant le 15 mai 2025. Il est rappelé que le niveau 2 est obligatoire.

Voici, pour rappel, le tableau des niveaux :

Niveau 1 : moniteur sportif initiateur option Adultes

Niveau 2 : moniteur sportif éducateur

Niveau 3 : moniteur sportif entraîneur

9 - 10. Questions / Réponses et Divers :

Aucune remarque particulière.

Pour le Département,

Président
José Nivarlet

Secrétaire
Didier Tassin